Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Bouchamp - Tome I

Bouchamp, c^{on} de *Craon* (5 kil.), arrond. de *Château-Gontier* (25 kil. O.), à 32 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Vetulicampi, 1067 (Cart. de Vendôme). — *Parrochia de Buechamp,* XIIe s. (Cart. de la Roë, f. 98). — *Capellanus de Boochamp,* 1196-1212 (Ibid.). — *Ecclesia de Boscampo,* 1224 (Chart. de l'évêque d'Angers). — *Rector ecclesiæ de Bolicampo,* 1338 (Tit. de la fab.). — *Ecclesia parrochialis de Bonocampo,* 1398 (Arch. nat., X/1a, 45, f. 168). — *Parochus de Bullicampo,* 1468 (Bibl. nat., D. Housseau). — *Saint-Pierre de Bouchampt, et de Bouchamps,* 1617 (Reg. par.). — *Boucaulium,* s. d. (Cauvin). — *Bouchant* (Jaillot). — *Bouchamp,* 1788 (Pouillé). — *Bouchamps* (Cassini, Cadastre, Ét.-M.). — *Bouchamps-lès-Craon* (Dénomination officielle).

Géographie physique

Géologie. — « Au-dessus des schistes précambriens, situés dans la partie N. de la commune, on trouve le grès armoricain ; celui-ci forme, d'après la carte publiée par M. L. Bureau, une première bande s'avançant au N. du bourg, en constituant les hauteurs du m^{in} David (100). Ce même grès réapparaît plus au S. avec les collines de Bellevue (107), au S. desquelles viennent les schistes à *Calymene* occupant le versant N. de la vallée de Saint-Jouin, et qui sont surmontés par les schistes et les grès de la Lande (92). A la partie supérieure de ces derniers, on a rencontré des sphéroïdes avec fossiles du Silurien supérieur (S. du Maconnais). — Un lambeau de graviers pliocènes à galets de quartz, s'étend entre l'Usure et le ruiss. de la Rivière. » D.-P. Œ.

Le territoire est légèrement allongé du N. au S., bordé à l'E. par l'Oudon, et sillonné de l'E. à l'O. par quatre vallées parallèles, celle de l'Usure à la limite N., celle du Chéran tout au S., et dans l'intervalle, les vallons étroits mais fortement accusés de deux ruisseaux de moindre importance. Les altitudes à l'O. sont supérieures à 100 m., tandis que l'Oudon coule au-dessous du niveau de 40 m. — Les voies anciennes qui de Châtelais se dirigeaient vers Craon ou sur la Bretagne s'écartaient de Bouchamp. Le bourg, situé dans le canton N.-O., par un ensemble de chemins d'intérêt commun, directs ou raccordés aux routes de Craon à Pouancé et de Craon à Châtelais que Cassini mentionne déjà, communique avec Chérancé (5 500 m. E.) ; Châtelais (9 kil. S.-E.) ; la Boissière (4 500 m. S.) ; Renazé (6 kil. S.-O.) ; Saint-Martin-du-Limet (2 500 m. O.) ; la Selle-Craonnaise (7 kil. N.-O.) ; Niafle (4 kil. N.) ; Craon (6 kil. N.-E.).

Superficie cadastrée en 1840 par M. Félix Poupinet ; 1809 hectares. « Fonds médiocre, disait Miroménil (1696), comprenant 750 arpents ; savoir 322 en terre labourable, 100 en pâture, 114 en prés, 130 en bois, 80 en landes et terres ingrates, 4 en vignes ; 17 métairies. » Jusqu'à la fin du XVIe s., la vigne fut la principale culture. Vers 1630, Charles de Sévigné, seigneur de la Motte de Bouchamp et de Bouche-d'Usure, plaidant contre le curé, déclare qu'« anciennement la paroisse estoit pour les deux parts en vignes, esquelles il (le curé) prenoit généralement la dixme, mais que depuis quarante ans en ça, à cause des grands troubles qui ont esté en ce royaume, mesme du siège de Craon, les vignes ont esté délaissées et sont à présent toutes en ruines ». Le lin était cultivé comme dans tout le Craonnais.

Population, administration

Population, administrations

Population : Moyenne des naissances : 43, de 1620 à 1630 ; — 46, de 1700 à 1710 ; — 100 feux ou environ sujets au guet à Craon, XVe s. ; — 144 feux en 1688 ; — 152 feux en 1697 ; — 144 feux en 1700 ; — 133 feux en 1715 ; — 150 feux en 1732 ; — environ 600 communiants en 1748 ; — 426 hab. en 1803 ; — 727 hab. en 1821 ; — 737 hab. en 1831 ; — 724 hab. en 1841 ; — 746 hab. en 1851 ; — 737 hab. en 1861 ; — 725 hab. en 1891 ; — 664 hab. en 1881 ; — 700 hab. en 1871 ; — 658 hab. en 1898, dont 186 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 85 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : l'Épinay, 18 hab. ; — la Corbinière, 14 hab. On comptait 96 fermes ou closeries en 1843.

Bureau de poste de Craon. *Perception* de la Selle-Craonnaise.

Assemblée

Assemblée, le 1er dimanche d'août, établie en 1885.

Industrie

Industrie. — On trouve au Plessis-Charbon des amas considérables de scories de fer provenant d'anciennes forges à bras. — Carrière d'ardoise, exploitée en 1840, occupant 20 ouvriers et pouvant produire 1 000 milliers par an, aujourd'hui abandonnée.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse anciennement du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon, de l'élection de Château-Gontier, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Craon ; — en 1790, chef-lieu de canton du district de Craon, comprenant : Bouchamp, la Boissière, Saint-Martin-du-Limet et la Selle-Craonnaise ; — au Concordat, du diocèse du Mans, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII ; — du diocèse de Laval en 1855, de l'archiprêtré de Château-Gontier et du doyenné de Craon.

L'*église,* dédiée à saint Pierre, à laquelle on a ajouté deux bas côtés, le dernier datant de 1860, est sans caractère, mais en bon état et ornée de quelques peintures. Le chœur, qui se termine par un mur droit, était peint anciennement ; on a pu reconnaître sous le badigeon un saint Pierre, et, croit-on, des croix de consécration. Les autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien ont été transférés au bas de la nef. « Dans le cours de cette année, écrit le curé en 1732, j'ai fait construire l'autel de Saint-Sébastien. Il en a coûté pour l'architecture, la sculpture et la figure, la somme de 300 ℔ ; les colonnes et les plaques de marbre ont été faites à Laval et nous ont coûté, rendues ici, 58 ℔. Mme Louise Langlois, veuve de M. Louis Lantivy, nous a gratifiés du tuffeau. » Le même curé ajoute en 1736 : « Les boisures des autels ; la sainte table, le chœur et le pulpitre de l'église ont été placés dans le mois dernier. Nous avons fait ces augmentations pour la décoration de l'église qui étoit dépourvue de ces ornements, pour la gloire de Dieu, et du consentement de nos paroissiens qui, selon leurs facultés, nous ont aidé dans nos entreprises. » La tour et le clocher sont sur le pignon occidental. — *Chapelles* fondées : celle de la *Rivière,* d'une messe par semaine, dotée en 1338 par Pierre Rabory, curé de Saint-Martin-du-Limet, de la Courtillerie et de la belle maison, *eximiam domum,* de la Rivière ; premier titulaire, Guillaume, prêtre, fils de Maurice Raoul ; — La prestimonie de l'*Épinay,* aussi d'une messe par semaine, fondée en l'honneur de saint Jacques et de saint Louis, en 1498, par Jean de Poncé, et qui en 1700 était sous le vocable de Saint-Jacques-le-Majeur et de Saint-Jean, se desservait en la chapelle du château de l'Épinay. Julien Belot obtient les provisions du bénéfice, le 27 avril 1675, par suite du décès de René Rivière. En 1700, Jean-Pierre Mareschal, diacre du diocèse d'Angers, chapelain, permute avec Jean-Baptiste Carbonnet, prêtre, chanoine de

Saint-Martin d'Angers ; — la chapelle de *Saint-Mathurin,* ou de Saint-Mahain, dite aussi du Perrin, dotée le 22 décembre 1550 par Charles Beurois, prêtre, qui en donna le patronage au seigneur de l'Ansaudière. La messe du Saint-Sacrement, le jeudi, celle de Saint-Sébastien, le vendredi, étaient aussi fondées.

Cure à la présentation du Chapitre d'Angers, unie à la dignité du doyen de Craon, en 1224, par décret de Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers. Le curé avait droit de présenter à la chapelle de Saint-Jouin (V. ce nom).

Curés : Jean, chapelain de Bouchamp, témoin du don de Villecortaise à l'abbaye de la Roë, 1196-1212. — Renaud *Mayet,* 1330. — *Mathurin,* recteur de B., exécuteur testamentaire du curé de Saint-Martin-du-Limet, 1338. — Jean *Lemercier,* étudiant à l'université d'Angers, 1411. — Pierre *Gaultier* permute, 1468. — Étienne *Gendry,* chapelain de Saint-Mamers en l'église de Saint-Maurice d'Angers, 1468. — Alain *Lecomte* fonde une messe par semaine en la chapelle Saint-Jouin, 1504. — Pierre *Mordret,* 1510. — Pierre *Housset,* 1533. — Jean *Lebrun,* 1596. — Jacques *Harangot,* chanoine de Saint-Nicolas de Craon, 1609, démissionnaire, 1622, † le 23 décembre 1629. — Pierre *Harangot,* diacre, neveu du précédent, né à Saint-Saturnin, installé le 25 janvier 1622, a laissé le récit de sa provision, de son ordination, de sa première messe, à laquelle assistaient son oncle, son cousin, Fleury Harangot, religieux du Verger, et « sa bonne femme de mère ». — Jean *Rousseau,* 1646, inhumé dans l'église le 2 mars 1655. — Madelon *Froger,* 1655, démissionnaire de la cure de Lué (Maine-et-Loire), 1674, † le 13 septembre 1676. — Louis *Boylesve,* 1676. — *Cheruau,* titulaire de la chapelle de la *Rivière,* 1677, inhumé, le 8 juillet 1709, dans le cimetière de Saint-Clément de Craon. — René *Blanchet,* 10 juillet 1710, inhumé à l'âge de 57 ans, le 30 mars 1722. — François *Le Baillif,* 20 juin 1722, inhumé dans l'église, le 30 mai 1730, âgé de 38 ans. — Adrien-François *Grignon,* janvier 1731, enterré dans l'église, le 2 juillet 1745 ; sur un fragment de son cachet on distingue trois pommes de pin. — *Maugars,* 7 juillet 1745. — *Herle,* 1787, prêta, le 27 février 1791, un serment sans restriction et ne quitta sa paroisse qu'après le 27 décembre 1792, date de son dernier acte. Jacques-René Baumier, vicaire, né à Denazé, le 19 juin 1764, refusa tout serment et exerça ses fonctions jusqu'après le 14 janvier 1792. Peu après, il fut interné à Laval, puis déporté en Angleterre. Au Concordat, il fut nommé curé de Niafle et mourut (1839) curé de Saint-Clément de Craon. Bouchamp fut administré en 1796, par Félix Lemonnier, ancien bénédictin insermenté de Saint-Clément, et, à partir de février 1797, par François Boussion, prêtre catholique de Jallais, qui évangélisa les paroisses voisines. Nommé au Concordat curé de Bouchamp, M. Boussion refusa et passa à la cure de Melay (Maine-et-Loire), où il mourut en 1828. — Jacques *Sallais,* né à Ménil en 1754, ancien vicaire de Simplé, déporté en Angleterre pour refus de serment, 1803, † 1826. — Jacques *Bossard,* prêtre du diocèse de Rennes, 1826, passé au diocèse de la Rochelle, 1830. — Louis-Jean-Charles *Coquereau,* né à Daon, de la famille des fameux Chouans de ce nom, 1830, † 1854. — Jean *Desbrosses,* 1854-1883, † à Craon 1885. — François *Courcelles,* 1883.

Le presbytère, conservé en assez bon état pendant la Révolution, a été réparé intérieurement en 1885.

Le *cimetière,* qui environnait l'église, a été transféré depuis une trentaine d'années au N.-O. du bourg.

Le *prieuré de Saint-Pierre* de Bouchamp était une dépendance de l'abbaye de Vendôme et à la présentation de l'abbé. Le temporel, grevé d'une messe par semaine, se composait, d'après la déclaration de 1694, d'une pièce dans le presbytère, de quelques parcelles de terre séparées, des menues dimes et des prémices de la paroisse, de la closerie de la Moinerie et de quelques autres redevances, le tout évalué d'un revenu annuel de 100 ℔, les charges défalquées. Le prieur résidait encore en 1531. Par ordonnance épiscopale de 1748, suivie d'un décret royal enregistré en parlement, le prieuré fut réuni à la cure, attendu que « le revenu de la paroisse ne permettait pas de payer un vicaire ; que le presbytère, habitation commune, étoit trop petit pour loger les deux bénéficiers, d'où naissoient sans cesse des difficultés,… ce qui avoit été reconnu par les paroissiens rassemblés en la

manière ordinaire, sous le chapiteau de l'église ». En dédommagement, le curé de Bouchamp était tenu de payer 3 ℔ de rente à l'abbaye de Vendôme. — *Prieurs : René de Moré,* religieux de Saint-Aubin d'Angers, curé de Chemiré-sur-Sarthe, 1583, 1590. — Jacques *Bérault.* avocat en parlement, demeurant à Paris, 1657. — Louis *Dublineau,* docteur de Sorbonne, domicilié à Château-Gontier, 1694, 1709. — Jean *Aubert,* habitué à Saint-Pierre d'Angers, 1739. — François *Dalvin,* 1748.

Écoles

Écoles modernes : laïque pour les garçons ; celle des filles tenue par les sœurs de Briouze depuis trente ans.

Féodalité

Féodalité. — La terre de Bouchamp a donné son nom à une famille dont plusieurs personnages sont cités au cartulaire de la Roë, comme Guillaume de B., qui dota un chapelain à Bouchamp vers l'an 1200 ; Jean de B., qui vivait au XIIIe s. Le seigneur, vassal de Craon, devait quinze jours de garde à la Porte-Lyonaise et ne pouvait empêcher son suzerain de chasser seul le gros gibier dans ses bois quand il lui plaisait. La seigneurie n'était pas distincte à l'origine de la Motte de Bouchamp et appartenait, dès le XIVe s., à la famille de Scépeaux. Yvon de S. en prend le titre en 1372 ; Jean de S. en rend aveu à Craon en 1464 ; Guy de S. est cité dans le dénombrement des sujets de la baronnie en 1535. Charles de Sévigné devenu, par son mariage avec Marguerite de V. (?), possesseur de la seigneurie de B., vend, le 25 novembre 1632, Bouche-d'Usure et la seigneurie de B. à André de la Saugère, pour 45 000 ℔ ; elle appartient à M. Lefebvre, seigneur de l'Épinay, conseiller au parlement de Bretagne, en 1696 ; et passe ensuite à la famille de Lantivy. Louis-Pierre de L., possesseur des terres et fiefs de la Motte, de Bouchamp, de Bouche-d'Usure, du Petit-Saint-Péan, de l'Épinay, laissa de D^{lle} Marie-Anne de la Chevalerie, comme fils aîné, encore mineur en 1720, Louis-Pierre-Jacques de L., dont la veuve, Louise Langlois, demeurait avec ses enfants mineurs à la Lande de Niafle, en 1733. Les descendants étaient encore seigneurs de B. en 1790.

Notes historiques

Notes historiques. — Aucun vestige ancien, aucun indice même dans les noms locaux ne vient attester l'antiquité de Bouchamp, ni éclairer son histoire antérieurement aux documents écrits. — En 1428, les paroissiens étaient « appaticés » aux places françaises de Craon et de Montjean, ce qui n'empêchait pas les gens de guerre de les piller et vexer de différentes manières. Le procureur de fabrique et les habitants déléguèrent Macé Torchard pour porter leurs plaintes aux gens du conseil d'Angers. — Les ravages causés dans la paroisse par les huguenots qui assiégeaient Craon et le commencement de la bataille des 22 et 23 mai 1592, près de Bouche-d'Usure, sont racontés ailleurs. — La contagion sévissait au mois d'octobre 1639 ; on mentionne une inhumation près du moulin de Treize-Vouges. — La disette se faisait cruellement sentir en 1683. M. Grandet, qui apportait d'Angers des secours aux affamés du Craonnais, trouva dans une maison de Bouchamp deux petits enfants atteints de la petite-vérole, couverts d'un pauvre linceul, à demi-morts de faim, leur père dans le grenier, couché sur la paille, avec la fièvre, et la mère sans ressources et sans pain. — Le 12 août 1792, à l'occasion du recrutement, une bagarre eut lieu entre la « commune aristocratique » de Bouchamp et la Selle-Craonnaise, « commune patriote ». Un officier de la garde nationale de Bouchamp distribua des fusils chargés à ses hommes, déclarant qu'il voulait tuer à lui seul trente jacobins. Il n'y eut que quelques horions échangés. — Le 16 vendémiaire an VIII (7 octobre 1799), on publiait à Ernée que, « par suite de la malheureuse affaire de Bouchamp », les habitants de la ville de Craon s'étaient retirés à Château-Gontier. — Le préfet Delattre ayant chargé les instituteurs de surveiller les maires, le conseil municipal de B. lui envoya une délibération motivée contre cette ingérence dictatoriale.

Maires

Maires : M. *Poché,* 1791. — Louis *Ferron,* 1798, an XII. — *Bordère,* 1821, 1830. — *Chevrolier,* 1835, 1840. — *Halligon,* 1850, 1862. — *Ancel,* député, 1863-1883. — *Chevrolier,* 1883-1888. — *David,* 1888-1896. — *Guéneau,* 1896.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1610. — Quelques titres à la fab. — Arch. de la M., District de Craon, Délib. 1790-an II, f. 103 ; B. 2 987, 2 993, 2 994, 2 999, 3 115. — Arch. nat. G/8, 4. — *Bull. de la Comm. hist. de la M.,* t. VIII, p. 275. — Bibl. nat., fds. D. Housseau, XVII ; fds. fr. 22 450, p. 222. — *Chron. Craonn.,* p. 499-502. — Grandet, *Hist. du Séminaire d'Angers,* t. II, p. 237. — *Indépendant,* n° du 11 novembre 1870.

Localités

Pour les localités voir les art. : *Bois-Hubert, Bouche-d'Usure, Épinay, etc.*